



Bienvenue ! Voici les nouveaux habitants qui ont choisi de venir habiter Guignicourt !

ÉTAT CIVIL

Naissances à Reims

30.10.07 : Killian DONNAINT
12.11.07 : Sarah LOUIS
14.11.07 : Lucas NATHAN - - DE LA TORRE
21.11.07 : Tributaut LE BARH

Décès

12.11.07 à Reims : André MICHEL,
époux de Marie CREMONT
09.12.07 à Guignicourt : Pascal DEFAUX

Objets trouvés

Novembre 2007 :

- Un bracelet d'enfant trouvé rue des Bois
- Un parapluie

Décembre 2007 :

- Une paire de lunettes de soleil trouvée rue Franklin Roosevelt

Déchetterie

Horaires d'hiver,

jusqu'au dernier samedi d'avril

Mardi, samedi : 9h à 12h et de 13h à 17h
Mercredi : 9h à 13h et vendredi : 13h à 18h.

MANIFESTATIONS

(Sous réserve de modifications)

JANVIER

- 11 - 12 : Lotos du Foot
- 19 : Repas dansant du Comité des Fêtes d'Agulicourt
- 25 -26 : Lotos comité Foire de Guignicourt
- 27 : Thé dansant de l'UNC

FÉVRIER

- 2 : Théâtre organisé par le Syndicat d'Initiative (sous réserve)
- 8 - 9 : Lotos des Boules
- 22-23 : Lotos du Syndicat d'Initiative

MARS

- 1^{er} : Loto des Majorettes
- 1^{er} au 16 : Tournoi Jeunes de Tennis
- 9 et 16 : Elections municipales

PERMANENCES

Point Villages 03 23 25 36 80

CAF : 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois de 9h à 11h30
Le 10 et 24 janvier. Le 14 février.

GRAM : le 3^{ème} jeudi de chaque mois de 9h à 12h et de 14h à 16h30 (sur RDV au 06 08 97 89 66)
Le 17 janvier et Le 21 février

Mission locale : sur RDV au 03 23 27 38 90
Le mardi matin.

Suppley : chaque mercredi matin à partir de 10h30

Relais Assistantes Maternelles : sur RDV le vendredi matin dès 9h30

Marie PAMART

au siège au 03 23 22 36 81

En Mairie

Monsieur le Maire et Conseiller Général :
le mercredi à 18h30.

Sécurité Sociale Maladie :
le lundi de 9h15 à 12h15.

Accidentés du Travail : le 2^{ème} vendredi de chaque mois de 18h30 à 19h30.

Correspondant AIR : 2^{ème} samedi de chaque mois de 9h à 11h (pour orienter et conseiller les jeunes gens intéressés).

Monsieur DOSIÈRE René, Député de l'Aisne :
4^{ème} vendredi de chaque mois à 17h15

Aisne Habitat : 3^{ème} mercredi de chaque mois de 14h à 15h

AGZR : 3^{ème} jeudi de chaque mois de 9h30 à 12h00

Au centre social

Assistante sociale de la DIPAS : 2^{ème} et 4^{ème} lundi de chaque mois de 14h à 16h

ADMIR : chaque mardi de 13h30 à 15h30

PMI (Protection Maternelle et Infantile Consultation des nourrissons) : 4^{ème} mardi après-midi de chaque mois.

BIENVENUE

Mme BEA Monique

9, place de la Croisette
M^{me} et M^{me} BELLAY Luc
20, rue des Vignes

M^{me} et M^{me} BLIN Cyrille

21, rue Jean-François Millet
M^{lle} CARRARA Ingrid
4, rue des Vignes

M^{me} et M^{me} CHER Gaëtan
13, rue de Provisieux

M^{me} DUPLOUIS Jean-Pascal
et M^{lle} DEMARQUE Séverine
3, rue Richard Mortimer

M^{me} et M^{me} MATHIEU Florian
7 bis, rue Franklin Roosevelt

M^{me} et M^{me} RAMMELAERE Bernard
7, rue Franklin Roosevelt

M^{me} et M^{me} ROUSSELIN Ivan
1, rue Jean Germain

M^{me} TROLET Gertrud
22, rue Jeanne Porreaux

GARDES MÉDICALES

NOUVEAU MÉDECIN

Le Docteur Valérie LANDAIS, médecin généraliste conventionnée secteur 1, fait part de l'ouverture de son cabinet, rue Ernest-Hug à Guignicourt, depuis le 10 septembre 2007. tél. : 03 23 80 41 47

Dr. CASALLS
GUIGNICOURT 03 23 79 93 93

Dr. JEUDY
CORBENY 03 23 22 47 87

Dr. KLEIBER
GUIGNICOURT 03 23 79 83 44

Dr. LANDAIS
GUIGNICOURT 03 23 80 41 47

Dr. OLOGGOUOU
NEUFCHATEL 03 23 23 80 44

Cabinet médical
CORMICY 03 26 61 32 32

En l'absence de votre médecin traitant veuillez composer le 15, ce service vous mettra en rapport avec le cabinet de garde.



Guignicourt
infos

Mairie

Tél. 03 23 25 36 60

www.guignicourt.fr

mairie-guignicourt@wanadoo.fr

Conception et impression :

Imprimerie Blond - Reims

Guignicourt

infos

Janvier 2008 - N°103



Mes chers concitoyens.

Comme toujours à l'approche des fêtes de Noël et du Nouvel An, l'occasion m'est donnée de vous adresser quelques mots. Dans ce contexte traditionnellement joyeux et porteur d'espoir, les messages se doivent d'être optimistes et enthousiastes, délivrant leurs lots de bonnes intentions et de projets nouveaux.

Il m'est toutefois difficile de m'inscrire dans cette démarche cette année. L'annonce de la fermeture de la sucrerie Saint Louis Sucre de Guignicourt est passée par là, venant considérablement assombrir notre paysage. Environ trente familles de notre village sont directement concernées, un de leurs membres au moins étant soit en contrat à durée indéterminée soit saisonnier à l'usine. Cette décision touche les commerçants et les artisans locaux, dont certains vont perdre à cette occasion un client important. Les agriculteurs vont devoir choisir entre livrer leurs betteraves ailleurs, ou bien cultiver autre chose. Les collectivités locales enfin vont être amputées d'une partie importante de leurs recettes financières. Au total, ce choix va affecter plus ou moins directement et plus ou moins durement beaucoup de nos concitoyens, les plaçant dans l'incertitude et dans le doute, toujours très pénible à vivre.

Nous sommes nombreux à avoir visité la superbe exposition sur Guignicourt et les villages voisins organisés le 11 novembre dernier par Matthieu Germain avec l'aide du Syndicat d'Initiative. Nous avons vu à cette occasion combien notre village avait souffert par le passé. Aujourd'hui, les traces de cet anéantissement ont disparu, nous montrant qu'une reconstruction est toujours possible. Face à la fermeture de la sucrerie, très certainement, des solutions seront aussi trouvées. Mais pour cela, chacun des acteurs concernés devra consentir, dans le rôle qui est le sien, à des efforts importants.

Pour terminer, je voudrais malgré tout revenir à une note plus gaie, aux fêtes de fin d'année, et vous assurer que les membres du Conseil Municipal et le personnel communal se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux et vous souhaiter une bonne et heureuse année 2008.

PHILIPPE TIMMERMAN

CONSEIL GÉNÉRAL
L'AISNE

Bulletin Communal d'Informations

Réunion du 19 Octobre 2007

Décision modificative au budget communal

En cours d'année, certaines opérations prévues au budget primitif s'avèrent excédentaires alors que d'autres nécessitent plus de crédits. Une décision modificative au budget, consiste à répartir autrement les crédits initiaux entre les différentes opérations, et ceci sans entraîner un nouvel appel au contribuable.

ZAC du Pommerond

L'acquisition des terrains au lieudit "derrière la ferme" nécessaire à la poursuite de la viabilisation des lots de la ZAC du Pommerond a donné lieu à une procédure d'expropriation.

Le juge de l'expropriation a rendu son jugement le 18 Octobre 2007. Le Conseil accepte ce jugement en fixation judiciaire du prix.

TLE et PVR

Une commune a la possibilité pour augmenter ses ressources, d'instituer une taxe locale d'équipement (TLE), et une participation pour voirie et réseau (PVR).

Un exposé relatif à ces deux contributions est présenté à l'assemblée.

La TLE concerne les constructions nouvelles (hors ZAC), tandis que la PVR concerne les terrains riverains d'une nouvelle voirie et qui deviendraient de ce fait constructibles.

Le Conseil diffère son avis sur cette possibilité.

Réunion du 20 Novembre 2007

Achat de terrain à Picardie Bail

Picardie Bail, propriétaire des terrains cadastrés C858, 859 et 30, a émis le souhait de les vendre. La Commune exerce son droit de préemption et le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer les pièces relatives à la vente.

PLU

Après débat sur les résultats de l'application du Plan Local d'Urbanisme (PLU) au regard de la satisfaction des besoins en logements, le Conseil décide la mise en révision du PLU de manière à ouvrir à l'urbanisation de futures zones, et s'engage à organiser une concertation avec les acteurs locaux tout au long de l'élaboration du projet.

Renouvellement de bail

L'Assemblée décide de renouveler le bail du logement situé 2 Avenue du Général de Gaulle pour une durée de 9 mois.

Recensement

Notre commune doit procéder à une enquête de recensement de la population en 2008. La collecte débutera le 17 Janvier 2008 et se terminera le 16 Février 2008.

Pour cette opération, le Conseil désigne Madame Brigitte DARCY comme coordonnateur communal titulaire et Monsieur Jacques LIEGEY comme coordonnateur suppléant, et décide de créer 4 postes d'agents recenseurs qui seront nommés ultérieurement par arrêté.

Les coordonnateurs sont bénévoles, mais la rémunération des agents (charges patronales comprises) entraîne une dépense de 7 924, 04 €. La dotation forfaitaire de l'INSEE est de 4 611 €, le reste 3 313, 04 € est à la charge de la commune.

Subvention

Le Conseil municipal sollicite auprès du Conseil Général, une subvention de 1 986,80 €, représentant 10% du montant de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le diagnostic réseau d'assainissement et station d'épuration.

Contrat d'entretien

Le Conseil décide de retenir l'entreprise MAPI pour l'entretien des 77 extincteurs communaux, pour un montant annuel de 1 500,98 € TTC.

Convention avec la SPA

La convention fourrière signée avec la Société Protectrice des Animaux a pour but de prévoir l'accueil des animaux errants sur le territoire de la commune dans ses locaux. Le coût annuel de ce service pour la commune est de 881,20 €.

Halte Garderie

L'Assemblée approuve le choix des entreprises retenues par la commission d'appel d'offres pour la réalisation de l'extension de la halte garderie. Le montant total de cette opération s'élève à 215 945 € HT.

Questions diverses

- Pour 2007, la participation du club de bridge pour l'utilisation du foyer Yvonne Bonieux est calculée au prorata des mois d'occupation des locaux.
- Adhésion de 7 nouvelles communes à l'USEDA.
- Instauration d'une signalisation et mise en place de plots pour interdire la circulation aux véhicules sur le chemin piétonnier du Pommerond et sur la promenade entre la rue de Verdun et la rue Roosevelt.
- Fusion des écoles primaire et maternelle.
- Logement de la salle des fêtes.

Toute la population vivant à Guignicourt sera recensée entre le 17 janvier et le 16 février 2008.



Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles. Ainsi, les informations produites seront plus fiables, plus récentes et permettront d'adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins.

Les communes de moins de 10 000 habitants, comme Guignicourt, font l'objet d'une enquête de recensement tous les cinq ans. **Guignicourt fait partie du groupe de communes recensées en 2008.**

A partir du 17 janvier 2008, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du maire. L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.

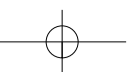
Les agents recenseurs désignés par la mairie sont : Mmes Armelle Meyer, Noëlla Bouché, Sandrine Gomes et M. Thomas Servais.

Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner directement à la mairie.

Les questionnaires doivent être remis aux agents recenseurs ou retournés à la mairie avant le 16 février 2008.

L'enquête 2008 : Mode d'emploi

1. Un agent recenseur vient chez vous et dépose les questionnaires de recensement.
2. Vous lisez et remplissez les documents qui vous ont été remis.
3. L'agent recenseur revient les récupérer. Il vous aide à les remplir si vous le souhaitez.



Votre réponse est importante.
En effet, pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Grâce à vos réponses, l'INSEE calcule le nombre d'habitants de la commune et fournit des statistiques précises sur vos logements et les principales caractéristiques des habitants de la commune (âge, situation matrimoniale, profession exercée, transports utilisés, déplacements quotidiens...). Celle-ci permettent ensuite à vos élus de mieux adapter les infrastructures (hôpitaux, maisons de retraite, écoles...) à vos besoins.

Participer au recensement est un acte civique. C'est également une obligation.

Toutes vos réponses sont confidentielles.

MÉDAILLES

Une remise de médailles d'honneur Régionales, Départementales et Communales a fait l'objet au mois de novembre d'une cérémonie à la mairie, réunissant les familles des personnes décorées.

Serge EVRARD et Alain TRIPETTE, tous deux au service de la commune et adjoints techniques 2^{ème} classe, ont reçu la médaille Échelon Argent.

Quant au 1^{er} adjoint Christian LAPORTE, la médaille Échelon Vermeil récompense trente années au service de la collectivité, conseiller municipal depuis mars 1977 et maire-adjoint depuis 1983.





Plaine Air Altitude est une association de vol libre, régie par la loi 1901 et affiliée à la Fédération Française de Vol Libre. Notre objectif est la pratique du parapente en plaine.

Le parapente, jusqu'à présent était essentiellement pratiqué en montagne mais, grâce aux progrès du matériel et à la détermination de quelques pilotes, voler en plaine est devenu chose courante avec l'utilisation du treuil.

Notre association s'installe donc sur la commune de Guignicourt, au pied de la colline de Prouvais, suite à la recherche d'un site proche de Reims et offrant le maximum de sécurité nécessaire (absence de lignes électriques et autres obstacles...).

La Mairie avait réagi plutôt favorablement à notre requête et donc, après avoir mis en œuvre toutes les demandes d'autorisation terrestres et aériennes, nous sommes fin prêts à aborder les beaux jours.

Plaine Air Altitude, en plus d'être une association de pilotes confirmés, a pour objectif de faire découvrir les joies du vol libre aux néophytes par l'intermédiaire de baptêmes biplaces effectués par des pilotes habilités à cette pratique. Et pourquoi pas, pour certains des passagers ayant apprécié cette expérience, de nous rejoindre après une formation en école professionnelle que l'on pourrait éventuellement organiser ?

Cette activité s'adresse à tous, quel que soit l'âge. La condition physique requise est des plus ordinaires et le coût de cette activité reste des plus raisonnables avec un fonctionnement associatif.

Nous vous donnons donc rendez-vous à la fin de l'hiver où nous vous proposerons de découvrir votre région sous un autre angle.

Un site internet d'information est en chantier, l'adresse de ce site vous sera communiquée dès qu'il sera opérationnel.

Un grand merci à la Mairie de Guignicourt, aux exploitants agricoles, aux responsables de la B.A. 112 et au District Aérien de Picardie.

Contact: Christian Ménager : 03.26.08.03.07 ou 06.03.26.33.11

Bibliothèque pour tous

Située au Centre Social, rue Franklin Roosevelt, la bibliothèque municipale, animée par une équipe de bénévoles, met à votre disposition quelque 5000 ouvrages, des livres pour la jeunesse aux romans pour adultes en passant par les B.D., les policiers ou les biographies. Dans le but de renouveler les titres, la bibliothèque emprunte des ouvrages dans un centre de Reims et en achète d'autres récemment parus.

Afin de favoriser l'accueil des enfants, les horaires d'ouvertures viennent d'être modifiés.

Nouveaux horaires : Mercredi 16h30 - 18h30 / Vendredi 10h - 11h30

L'inscription annuelle est de 6€ par adulte ou 8€ pour la famille. Chaque prêt adulte vous coûtera 1€ par livre. Les enfants bénéficient d'un forfait annuel de 4€ quel que soit le nombre de livres empruntés.



BIENVENUE À TOUS ! A BIENTÔT.

Les 10 et 11 novembre derniers, de nombreux habitants de Guignicourt et des villages voisins ont pu revivre au travers de l'exposition « Nos villages durant la guerre » une page tourmentée de notre histoire locale. Les visiteurs de tous âges, ainsi que des élèves du collège et des écoles primaires, se sont montrés très intéressés par la richesse des illustrations présentées et des témoignages rapportés.

La fréquentation des bords de l'Aisne par les nombreux pêcheurs rémois d'avant-guerre ajoutée à l'occupation de notre village par les troupes allemandes ne sont pas étrangères à l'abondante édition de cartes postales et photos reproduites dans l'exposition.

Ultimes témoignages de notre « ancien » village détruit, ces documents donnaient la mesure du profond bouleversement infligé aux habitants par quatre années de guerre et de l'immense effort qu'ils durent déployer à la reconstruction de notre « nouveau » village. Merci aux personnes ayant communiqué des témoignages ou documents sur la vie de notre localité, elles ont largement contribué au récit de cette page d'histoire.

UNE NOUVELLE ASSOCIATION SPORTIVE

Team Guignicourt Vallée de la Suippe



Dernièrement, l'Assemblée Générale constitutive du nouveau club cycliste a eu lieu à Condé sur Suippe.

Le nom du club est « **Team Guignicourt Vallée de la Suippe** » (TGVS) et sa vocation est :

cyclisme de compétition et loisir sur route ; il compte actuellement une vingtaine de sociétaires.

Le premier Conseil d'Administration a élu le bureau composé ainsi :

- Président : Francis QUELIN
- Vice-Présidents : Cédric SIDORE et Alain BAYARD
- Trésorier et Trésorier adjoint : Alain LEVASSEUR et Adolphe BENJUMEA
- Secrétaire et secrétaire adjoint : Fred FRANKOWSKI et Stéphane SYMPHOREN

Le trésorier a présenté un budget prévisionnel pour la saison 2008 qui a été adopté.

En 2008 le club prévoit l'organisation de 4 courses sur route (Berméricourt, Variscourt, Guignicourt et Orainville) Les sorties hivernales du club pour les cyclos sont d'ores et déjà prévues le dimanche à 9h pour 2 parcours 40 et 70 kilomètres.



documentés par quatre années de guerre et de l'immense effort qu'ils durent déployer à la reconstruction de notre « nouveau » village.

Rendez-vous sur la Place de Condé Sur Suippe - renseignements Alain BAYARD au 03 23 23 55 50

Entraînement de la section course : samedi à 14h et dimanche à 10h départ de la place d'Orainville - renseignements Cédric SIDORE au 06 22 07 53 86

Forum de discussions et blog l'Association :

<http://tgv.s.aceboard.fr>

Pour le fonctionnement du Club,

contacter Francis QUELIN au 06 85 23 89 63

LA GENDARMERIE NATIONALE COMMUNIQUE

Tout garçon (ou fille) en fin de cycle scolaire, ne trouvant pas d'emploi, peut se présenter à la Gendarmerie, et y souscrire une demande d'engagement.

Elle nous donne également quelques conseils :

Évitez de faciliter la tâche des malfaiteurs, grâce à des précautions élémentaires, et à quelques astuces simples.

- Ne pas laisser en évidence, la nuit, chez vous, vos clés de voiture, votre porte-feuille, votre sac à main (pourquoi ne pas utiliser des leurres? vieux sac, fausses clés par exemple)

-Veillez également à fermer à clef les portes de votre domicile et de votre voiture.

Elle vous demande aussi un peu de coopération :

Si vous occupez totalement un trottoir en y garant votre voiture, vous obligez les piétons (y compris mères de famille avec enfants et personnes âgées) à emprunter la chaussée, les exposant ainsi à un accident. De surcroît, votre responsabilité est engagée en cas d'accident.

D'avance, merci pour eux.